



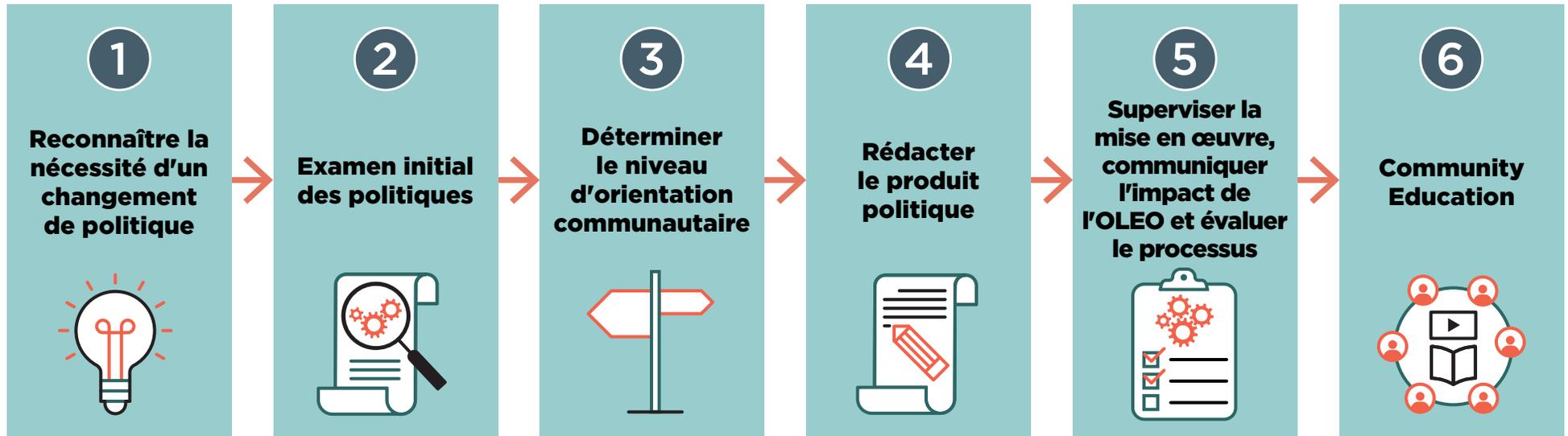
CADRE D'ORIENTATION COMMUNAUTAIRE POUR LES EXAMENS DES POLITIQUES

Ce document fournit une vue d'ensemble du processus d'orientation communautaire du Bureau de contrôle de l'application des lois (Office of Law Enforcement Oversight, OLEO) pour les examens des politiques. En vertu de la loi, l'OLEO est habilité à examiner et à formuler des recommandations au shérif concernant les modifications à apporter aux politiques, règles, procédures ou ordres généraux du Bureau du shérif [Code du Comté du King (King County Code, KCC) 2.75.040(D)]. Parallèlement à ses autres programmes,

L'OLEO a pour objectif de faire progresser les normes de maintien de l'ordre par le biais de recommandations politiques fondées sur des données probantes, motivées par la communauté et ancrées dans l'équité.

Dans le cadre de cette mission, l'OLEO a conçu un processus d'examen et d'élaboration de recommandations politiques en collaboration et consultation directes avec la communauté. Ce cadre est un document évolutif, et nous invitons les habitants du Comté du King à nous contacter si vous souhaitez vous impliquer ou nous faire part de vos commentaires.

FEUILLE DE ROUTE



1

Reconnaître la nécessité d'un changement de politique



2

Examen initial des politiques



L'examen des politiques peut être initié par :

- Prérrogative du Bureau du shérif du Comté du King
- **Conseils du Comité consultatif communautaire de contrôle de l'application des lois (Community Advisory Committee for Law Enforcement Oversight, CACLEO)**
- Intérêt communautaire significatif
- Changements législatifs ou décisions judiciaires
- Constatations des enquêtes de l'OLEO
- **Recherche du programme politique de l'OLEO**
- **Efforts d'engagement communautaire de l'OLEO**

La politique doit-elle être examinée en priorité ?

Si l'une des questions suivantes a été répondu par l'affirmative, continuez. Si vous répondez « non » à ces trois questions, la politique ne sera pas examinée en priorité.

- *Cette politique ou ce changement de politique a-t-il un impact sur les communautés qui sont ou ont été lésées de manière disproportionnée par le maintien de l'ordre ?*
- *La politique régit-elle les interactions directes ou continues entre les membres de la communauté et les employés du Bureau du shérif ?*
- *Cette politique met-elle en jeu la vie et la sécurité des membres de la communauté ?*

L'OLEO procède à un examen initial de chaque politique, le cas échéant.

1

EXAMEN DES POLITIQUES

Analyser le langage, les définitions et le choix des mots pour s'assurer que le langage est clair et qu'il ne peut pas être mal interprété.

2

EXAMEN DE L'AGENCE DES PAIRS

Comparer avec d'autres organismes chargés de l'application de la loi.

3

EXAMEN DES MEILLEURES PRATIQUES

Solliciter des recherches et des politiques modèles auprès d'organisations telles que l'Union américaine pour les libertés civiles (American Civil Liberties Union, ACLU), l'Association internationale des chefs de police (International Association of Chiefs of Police, IACP), etc.

4

EXAMINER LES RAPPORTS DE KCAO ET LES RAPPORTS ANTÉRIEURS DE L'OLEO

Examiner les recommandations antérieures pour s'assurer que les changements sont cohérents.

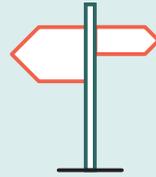
5

ANALYSER POUR LE MONDE RÉEL

Analyser pour l'adhésion pratique sur le terrain et tenir compte du climat social et de l'opinion publique.

3

Déterminer le niveau d'orientation communautaire



4

Rédiger le produit politique



PROJET POLITIQUE GUIDÉ PAR LA COMMUNAUTÉ :

Un processus de collaboration avec la communauté et l'OLEO pour créer le produit politique.

OU

EXAMEN DE LA RÉPONSE RAPIDE :

Un processus de consultation : L'OLEO rédige le produit politique et l'envoie à la communauté pour obtenir son avis.

Existe-t-il un besoin urgent de changement immédiate de politique ?

Dans l'affirmative, passez à l'étape 4 et à un Examen de la réponse rapide. Si ce n'est pas le cas, posez les questions suivantes. Si vous répondez « oui » à l'une de ces questions directrices, vous pourrez lancer un Projet de politique communautaire à l'étape 4.

- La communauté dispose-t-elle de l'expertise et des capacités nécessaires pour fournir un retour d'information constructif ?
- La recommandation de politique potentielle représente-t-elle un écart important par rapport aux pratiques actuelles du Bureau du shérif (par exemple, une réécriture complète plutôt qu'une modification mineure) ?
- Existe-t-il un intérêt communautaire organisé autour de ce domaine d'action ?



En cas de doute, demandez l'avis des **Organisations communautaires consultatives**.

PROJET POLITIQUE GUIDÉ PAR LA COMMUNAUTÉ :

- Identifier les parties prenantes.
- Convoquer le **Groupe de travail des parties prenantes**. Ces projets sont destinés à être à plus long terme et ils peuvent durer de 6 à 12 mois en fonction de la portée du projet.
- Le **Groupe de travail des parties prenantes** peut le juger nécessaire/approprié d'envoyer des recommandations immédiates au **Bureau du shérif**.
- La communauté et l'OLEO collaborent pour rédiger un projet de politique/recommandations/rapport de recherche.
 - Définir le problème, discuter des options politiques et des alternatives.
 - Déterminer les valeurs et les objectifs.
 - Parvenir à un consensus – comprendre l'impact potentiel, discuter de l'accessibilité, de l'équité et des choix linguistiques inclusifs.
- Consulter le **Groupe de travail des parties prenantes** pour déterminer la nécessité d'un engagement supplémentaire.
- Finaliser le produit politique (mémo, rapport de recherche, langage politique, etc.).
- Envoyez-le au **Bureau du shérif**.



Le rôle d'OLEO : Collaborer

OU

EXAMEN DE LA RÉPONSE RAPIDE

- L'OLEO rédige un premier résumé des recommandations basé de l'étape 2: **Examen initial des politiques**.
- Diffusion auprès des **Organisations communautaires consultatives** dans un délai de deux semaines.
- Intégrer le retour d'information des organismes de conseil.
- Envoyer les recommandations finales au **Bureau du shérif**.



Le rôle d'OLEO : Consulter

5

Communiquer l'impact et évaluer le processus



6

Éducation communautaire



- **Publier les recommandations politiques** sur le site web de l'OLEO et informer les **Organisations consultatives communautaires** ou le **Groupe de travail des parties prenantes** de l'action à entreprendre, le cas échéant.
- Contrôler **la mise en œuvre de la politique par** le Bureau du shérif et suivre la réponse de la communauté.
- Communiquer les mises à jour par le biais d'un bulletin d'information, d'un outil de suivi des politiques, d'un rapport annuel, etc.
- Recueillir le retour d'informations sur le processus



Évaluer chaque année le processus d'examen des politiques afin de l'améliorer et d'affirmer l'orientation communautaire.

- Rédiger des ébauches de politique ou des vidéos éducatives pour expliquer l'importance de la question politique.
- Participez à des événements communautaires et organisez des ateliers pour faire connaître les activités du programme politique de l'OLEO.
- Concevoir et dispenser des formations de renforcement des capacités pour les personnes les plus touchées par une politique.
- Développer une bibliothèque de ressources de programmes et de matériels externes pertinents.
- Travailler avec les organisations communautaires afin de promouvoir les ressources pour les besoins éducatifs et personnels.

Le rôle d'OLEO : Informer